

CGT FERC SUP Nantes Université

A

M. Yann Marchand, directeur du SCD de Nantes Université

Monsieur le Directeur du SCD,

Le syndicat CGT FERC SUP de Nantes Université réuni en assemblée générale le vendredi 7 juillet, a débattu du projet d'extension des horaires BU que vous portez.

Notre syndicat avait mandaté son représentant CGT pour assister aux négociations en bilatérale entre vous-même et les différentes organisations syndicales : après plusieurs réunions de concertation, notre constat est que cette extension des horaires va se traduire par une augmentation de la charge de travail des personnels, et partant, par une dégradation de leurs conditions d'exercice.

Pour la CGT, il faudrait une politique de création d'emplois volontariste, des moyens budgétaires, pour procéder à cette extension des horaires. L'amélioration du service public rendu aux usagers ne saurait se faire à moyens et masse salariale constants. Nos collègues sont déjà victimes d'une politique salariale marquée par le recul de leur pouvoir d'achat, par un avancement de carrière bloqué. C'est notamment le cas pour les catégories C (qui souvent effectuent des tâches relevant des catégories B). Il leur est demandé de travailler plus encore qu'ils ne le font déjà, alors que comme l'ensemble des fonctionnaires, ils ont perdu 27% de pouvoir d'achat depuis 20 ans.

Nous faisons le constat que cette négociation que vous proposez est au final à sens unique. Nous avons donc voté au consensus le retrait de cette phase de dialogue social.

Veillez croire, Monsieur le Directeur du SCD, à notre engagement sincère en faveur du service public et des agents qui le servent.

Pour la CGT FERC SUP Nantes Université, François Poupet, secrétaire général.